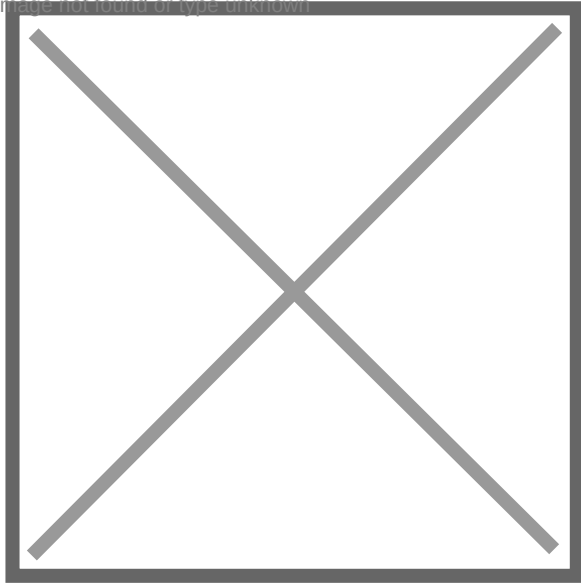


Image not found or type unknown



Puis je le mettre dehors!!! sos

Par **manue77**, le **30/12/2012** à **01:16**

BONJOUR?

j'héberge depuis octobre 2012 mon ex conjoint.

Il est handicapé d'un membre et doit se faire réopérer;

Ce monsieur est aussi alcoolique .

Il m'a dit que si j'appelais la police pour le faire partir " IL ME PLANTERAIS"

Ma question est de savoir si effectivement je peux le faire partir étant donné que le bail de l'appartement n'est qu'à mon nom SEULE.

Si oui, comment faire? **merci**